

1789, 1945, 2026: trois crises de la dette

di Thomas Piketty

Comme de nombreux pays, la France n'en est pas à sa première crise de la dette publique. On peut distinguer trois grands épisodes : 1789, 1945 et 2026. La première leçon de cette longue histoire, c'est qu'il existe plusieurs façons de s'en sortir, y compris en quelques années et avec des dettes plus importantes qu'actuellement. Mais cela passe toujours par des bouleversements politiques majeurs, à la mesure des intérêts contradictoires en jeu.

Revenons en arrière. La première grande crise de la dette est celle qui mène à la Révolution française. Incapable de faire payer des impôts aux classes privilégiées, l'Ancien Régime accumule une dette considérable – environ une année de revenu national, un montant proche du niveau actuel, mais dans un contexte où l'économie est faiblement monétisée et où les prélèvements ne dépassent pas quelques pourcents de la production annuelle. Louis XVI finit par convoquer les Etats généraux pour sortir de l'impasse. On connaît la suite : fin des privilèges, mise en place d'une fiscalité universelle touchant toutes les propriétés (impôt foncier et successoral, malheureusement proportionnel et non progressif, malgré les propositions novatrices déjà formulées à l'époque), et surtout nationalisation sans contrepartie des biens ecclésiastiques, qui sont mis aux enchères pour renflouer les caisses. Les classes nobles et bourgeoises qui détenaient des titres de la dette publique deviennent souvent les nouveaux propriétaires des biens de l'Eglise. Au grand dam des paysans pauvres, qui espéraient que la Révolution leur permettrait d'accéder à la terre et de cesser de travailler pour les autres.

Nationalistes et libéraux nous conduisent au pire

La seconde grande crise de la dette a lieu à la suite des guerres mondiales. En 1920 comme en 1945, la dette publique française dépasse à chaque fois 200 % du produit

intérieur brut [*PIB*], le plus haut niveau observé à ce jour. Dans les deux cas, la dette sera réduite à peu de chose en quelques années, avec comme en 1789 une myriade de prélèvements exceptionnels sur les plus fortunés. En 1920, c'est l'une des majorités les plus à droite de l'histoire de la République, le Bloc national, qui a voté un taux de 72 % sur les plus riches – cette coalition était pourtant issue des familles politiques qui, jusqu'en 1914, refusaient l'impôt sur le revenu à 2 %. Preuve s'il en est qu'il est parfois difficile de prévoir dans l'opposition ce que l'on fera au pouvoir, et que le poids du contexte historique peut conduire à des innovations imprévues. Malheureusement, le Sénat – qui, sous la III^e République, use et abuse de son droit de veto sur l'ensemble des législations – bloque en 1925 le projet de prélèvement de 10 % sur le capital privé adopté par le cartel des gauches. C'était pourtant la seule façon de régler le problème de la dette sans inflation, qui n'est au fond qu'un impôt injuste et régressif sur les classes moyennes et populaires.

En 1945, les rapports de force ont changé. La dette dépasse de nouveau 200 % du PIB, mais le Sénat a perdu son droit de veto, et l'Assemblée nationale, ancrée à gauche, adopte un impôt de solidarité nationale (ISN) avec un taux de 20 % sur les plus hauts patrimoines, montant jusqu'à 100 % sur ceux qui ont connu un enrichissement nominal entre 1938 et 1945. L'ISN peut être payé en titres, qui sont versés dans les « *sociétés nationales d'investissement* » (sorte de fonds souverain de l'époque) créées à cet effet. En pratique, l'inflation amoindrit les effets de l'ISN, qui se révèle moins efficace que l'impôt équivalent adopté en Allemagne (avec un taux montant à 50 % sur les plus hauts patrimoines) et au Japon (90 %).

Venons-en à 2026. Personne ne sait quand la crise va arriver. Il est possible que les taux d'intérêt réels historiquement très bas dont bénéficient les pays riches (en partie du fait de l'excès d'épargne mondiale, et en partie d'un système financier qui les favorise) se prolongent un certain temps. Mais il est probable qu'ils finissent par remonter, auquel cas la crise sera brutale. L'idée selon laquelle l'ajustement se fera en ponctionnant tranquillement les classes moyennes et populaires, par l'impôt ou par l'inflation ou en réduisant les services publics et les prestations sociales auxquels elles ont droit ne résiste pas à l'analyse.

Comme en 1789 et en 1945, les gouvernants n'auront d'autre choix que de se tourner vers les plus fortunés, et cela devra se faire avec des taux plus élevés que l'impôt minimal de 2 % sur les ultrariches débattu à l'automne 2025, qui en toute logique aurait dû être adopté à l'unanimité. Ceux qui répètent qu'un prélèvement aussi minuscule serait spoliateur ne font que témoigner de leur refus de tout débat apaisé et rationnel, appuyé sur l'histoire. En déployant autant d'énergie à défendre les intérêts des puissants, ils contribuent à orienter la colère sociale sur les conflits identitaires et les discours antimigrants et antipauvres. Cela ne règlera rien du tout – les milliards ne sont pas de ce côté-là – et ne fera que retarder l'échéance, mais cela peut occuper l'attention politique un certain temps, avec dans l'intervalle des dégâts considérables. Au-delà des jeux de rôle des uns et des autres, la réalité est que nationalistes et libéraux ont partie liée et nous conduisent au pire.

Concluons sur une note optimiste. La France n'a jamais été aussi riche, en grande partie grâce à l'égalisation des conditions, aux infrastructures collectives et à la démocratisation sociale et éducative qui ont eu lieu sur une longue période. Les patrimoines privés sont florissants, alors qu'ils étaient exsangues en 1945. Les fondamentaux économiques sont beaucoup plus favorables que lors des crises précédentes. Pour peu que l'on vienne à bout du conservatisme politique ambiant, il est possible de trouver collectivement des solutions justes et efficaces permettant de repartir de l'avant.

Thomas Piketty est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Ecole d'économie de Paris